



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2017

L'An Deux Mille dix-sept, le 10 MAI, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS–LASCOURS se sont réunis dans la Salle du Conseil de la MAIRIE, sur la convocation du 5 mai 2017 qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Christian BEAU, Jean-Claude BUET, Jocelyne CEZAR, Rémy COSTA, Karine DUBOIS, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Amandine TOULOUZE, Michel TOULOUZE.

Absents et excusés :

Jean-Charles ALLEMAND, pouvoir donné à Rémy COSTA
Lucien AULERY, pouvoir donné à Michel TOULOUZE

Absents et non-excusés :

Sabrina BOUXIN

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

Monsieur Rémy COSTA est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire remercie les élus pour leur présence massive aux élections, et pour leur présence lors de la cérémonie du 8 mai.

Un hommage est rendu pour la mémoire d'Ivana GOLL, décédée le 9 avril dernier.

1. Fête votive 2017

En ouverture du conseil municipal, nous recevons le Comité des Fêtes pour faire un point sur l'organisation de la fête votive 2017.

L'aubade à la population aura lieu le samedi 8 juillet, le feu d'artifice le Jeudi 13 juillet, la longue le vendredi 14 juillet et le repas du village le dimanche 16 juillet au soir.

Concernant les horaires des festivités, il est décidé de clôturer la fête votive à 4h, avec arrêt des boissons fortes à 2h.

Comme convenu, Yohan Picard va suivre le stage pour l'habilitation de la licence 4, et 2 autres membres du comité vont suivre la formation d'artificier.

Un rendez-vous organisationnel aura lieu avec la Mairie, le Comité des fêtes et la Gendarmerie pour valider la mise en conformité avec les textes de loi concernant la sécurité.

Quelques points afférents à la mairie :

- vérifier le coffret électrique du bar.

Branchement EDF le 11 à faire avant le 15 juin.

-Acheter une bâche pour le bar.

-Prévoir plusieurs containers à verre (2 ou 3)

2. Plan local d'urbanisme

Le prochain Comité de pilotage est prévu le mercredi 17 mai 2017. Nous aurons reçu la première version du PADD le 11 Mai.

M. le maire a rencontré plusieurs personnes pour échanger sur le devenir de leur terrain.

Nous souhaiterions présenter à la population le PADD avant l'été.

Le registre de doléances reste à la disposition des habitants en Mairie.

3. SIG (Système d'Informations Géographiques)

C'est un service qui à la base est gratuit, mais des options payantes se sont rajoutées.

Le maire demande au conseil de délibérer sur la nouvelles convention du 1^{er} Janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020 qui prévoit une tarification en fonction des prestations (Impressions, intégrations de nouvelles données, réseau eau, etc...)

Vote à l'unanimité

4. Politique de l'adolescence, animation avril et sortie août

La sortie Ados au Bowling d' Alès est à conserver pour l'avenir mais la communication devra être plus pertinente pour attirer plus de jeunes (seulement 6 ados présents).

Le dernier week-end d'août est retenu pour la prochaine sortie Ados. Une réunion sera proposée fin juin pour définir avec eux le thème de cette sortie.

5. Action Tennis aux écoles

Des cours de tennis seront donnés tous les jeudis de 13h30 à 15h. Cette nouvelle activité dans le cadre scolaire, est financée par le Tennis Club de Cruviers-Lascours, merci à eux.

6. Organisation des Nap 2017/2018

Les critères d'organisation des NAP ont été modifiés par l'Etat (Réforme des NAP).

Les NAP sont dorénavant subventionnées uniquement dans le cadre d'un accueil de loisirs sans hébergement, et pas dans le cadre d'une simple garderie. La compétence scolaire ayant été transférée à l'AA, la commune ne peut donc pas payer des prestataires pour animer des activités périscolaires.

De septembre 2017 à juin 2018 nous continuerons sur le même schéma, et nous verrons pour la prochaine rentrée (2018/2019).

7. Ancienne poste / Logement et habitat (PLH)

La création d'un logement en lieu et place de l'ancienne agence postale ne semble pas pertinente aux vues des volumes intérieurs trop exigües.

Le Conseil se réserve un temps de réflexion pour attribuer une destination plus opportune à ce bâtiment (Entreprise, lieu de services, local associations...)

8. Demande de subventions pour le logement à rénover au Château

Mme Loyrion du service habitat Alès Agglo, va être reçue demain en mairie pour finaliser le dossier de demande de subventions qui permettra de déclencher les travaux.

Le conseil doit délibérer :

-Demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

Vote à l'unanimité

-Demande de subvention auprès du Conseil Régional.

Vote à l'unanimité

9. Chauffage du Temple

Stéphane Sanchez a terminé la pose des chauffages. Il reste à modifier l'abonnement EDF pour délivrer les 12 KW nécessaires.

La rénovation de la façade devrait avoir lieu d'ici l'été, ainsi que la réalisation d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

10. Fête des voisins 2017

Muriel Millot a réalisé un article pour le journal municipal, dans lequel elle précise que la mairie propose de mettre à disposition les bancs et les tables pour faciliter l'organisation d'un tel évènement.

11. Festival du 9 juin / Fête de la musique

Sans nouvelles des organisateurs du festival « Guitare en Cévennes », nous allons nous rapprocher d'eux pour les détails logistiques.

Le groupe "Sweety Pop" viendra sur le village pour l'animation de la fête de la musique, et des personnes de Cruviers-Lascours et de Ners seront invitées à chanter avec eux.

12. Animations Salle du Parc 2017

L'association de Marie-Jeanne André propose plusieurs évènements :

- Miss ronde 26/08
- Model élégance 09/09
- Mademoiselle Camargue 28/10
- Soirée pour Jade 25/11

Le Conseil valide la date du 26 Août pour « Miss Ronde », la date du 28 octobre pour « Mademoiselle Camargue » et la soirée pour Jade le 25 novembre.

Pour le mois de septembre, d'autres évènements sont déjà programmés.

Le Conseil souhaite poursuivre cette dynamique événementielle sur le village et dans le même temps optimiser la qualité de service qu'offre la Salle du Parc.

CinéPlan : L'idée serait de mettre en place un calendrier en partenariat avec Brignon pour l'année à venir. On pourrait envisager un trimestre pour chaque commune. Nous allons nous rapprocher de Brignon pour connaître leurs modalités pour 2018.

13. Rétrocession chemin communal – Chemin des pins / La Rampe

Le géomètre est en possession du dossier de JC Rouvière, et nous prépare les différents documents.

Le Conseil doit délibérer sur la demande de M. Vandevelde qui réclame le déplacement du chemin communal qui traverse ses 2 terrains. Ce dernier a une partie mitoyenne avec M. Perez.

Compte tenu des problèmes récurrents de voisinage dans ce quartier, mais aussi et surtout de la volonté de notre commune de conserver une gestion raisonnée du patrimoine foncier, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette requête pour le moment.

14. Déplacement GR6 & 700

Une autorisation de passage doit être demandée à Messieurs Camroux et Vlodarski.
Des enrochements sont à prévoir pour bloquer l'accès aux véhicules motorisés d'un côté ou de l'autre afin de sécuriser le chemin.

15. Sécurisation de la route des Vignerons

Le dossier des trottoirs va passer en commission permanente en juillet. Le planning actuel fait état d'une réalisation fin 2018, incluant l'enfouissement des réseaux électriques.

16. Mur du champ de foire, places de parking

Devis de 3000 euros de Mathieu Tellier pour la réalisation d'une façade en pierres apparentes.
Le conseil valide le devis à l'unanimité.

17. Points voiries

Nous sommes en attente de devis pour des emplois dans le village
Guinguette : on attend un dernier devis
Chemin des Costes : nous choisirons lors de la prochaine commission urbanisme.

18. Ralentisseurs village

Force est de constater qu'il demeure un risque sécuritaire sur deux axes :

-Route vieille, côté écoles : Le conseil retient la solution du coussin berlinois (Emplacement prévu à proximité de chez M. Migoule)

-Route vieille, côté Messieurs Rouvière : Nous allons demander l'avis des entreprises pour rendre conforme et pérenne la solution à retenir.

La commission urbanisme tranchera sur proposition de plusieurs devis.

-Montée Lascours : Le Conseil envisage plutôt des modifications au niveau des intersections pour réduire la vitesse.

19. DP SCI Les Claux

Nous avons reçu une plainte de M. PARIS JP concernant la DP de la SCI les Claux, qui aurait, selon ses dires, dû faire l'objet d'un permis de construire....

La plainte a été transmise au service instructeur d'Alès Agglomération, car depuis le 2 avril 2015, il a été créé un service commun d'instruction des autorisations de droit des sols pour les Communes membres d'Alès Agglomération, en conséquence, la commune de Cruviers-Lascours n'instruit plus les dossiers directement.

La commission Urba décide de mandater le garde pour vérifier l'affichage des permis et DP à venir, à chaque nouvelle construction/modification.

20. Horloges astronomiques

Les horloges astronomiques sont en place sur l'éclairage public de Cruviers-Lascours.

En cas d'orages ou de luminosité faible, l'éclairage public démarrait et consommait inutilement. Ces horloges déclenchent l'ensemble des éclairages de la commune en même temps sur une base horaire et non plus sur la luminosité ambiante.

Elles permettent de faire une économie de 5 à 8 % sur la consommation annuelle de la commune.
Coût de l'installation : 3 680 € HT- Subvention du SMEG : 2 576 € HT- Subvention AA : 368 € HT- Reste à la charge de la commune : 736 €

21. Mûriers montée de Lascours

Messieurs ZASSOT ET BOUQUIN ont signé la rétrocession du bord de leur terrain, la mairie va pouvoir entretenir les mûriers. Une taille légère sera faite dans un premier temps, compte tenu de l'époque avancée pour le faire, et l'on fera une taille plus importante l'année prochaine.

22. Aménagements Lascours

Les travaux de la deuxième tranche éclairage public vont débuter fin mai /début juin.

23. Participation citoyenne

La liste des postulants à la participation citoyenne sera clôturée au prochain conseil.

24. Questions diverses

- Point sur le matériel des agents : L'achat d'une débroussailleuse et d'une tronçonneuse est décidé. (2 devis sont présentés)
- Stade loisirs chemin du lavoir : le terrain est trop pierreux. La solution la moins coûteuse serait de faire livrer de la terre pour recouvrir la surface. Le conseil accepte d'y consacrer 1 000€, à voir avec l'entreprise LLTP.
- Villes et Villages fleuris : L'édition 2017 du concours n'est pas certaine. Nous attendons une réponse suite au courrier de Karine Dubois envoyé au service compétent. Quoi qu'il en soit, le conseil décide de poursuivre le projet de fleurissement du village.

La séance est levée à 23h